

INSTRUCTEUR PARC PUBLIC H/F

Cadres d'emplois des rédacteurs et des techniciens (Emploi permanent – Temps Complet)



Saint-Omer



DGA Aménagement



Direction Habitat

Située dans le Département du Pas-de-Calais, la CAPSO (53 communes, 105 000 habitants) est une agglomération qui s'étend sur un large territoire de Saint-Omer à Fauquembergues, en passant par les secteurs de la Morinie et d'Aire-sur-La-Lys.

La CAPSO intervient dans de nombreux domaines essentiels au service des usagers : en matière de développement économique, de logement, de mobilité, de modes de garde, d'offres sportives et culturelles, ... Territoire dynamique, doté d'un projet de territoire, la CAPSO dispose de tous les arguments pour répondre aux aspirations de ses habitants et leur permettre de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

La Direction « Habitat », composée d'une équipe de 16 personnes, est chargée de la mise en oeuvre des politiques locales de l'habitat, enjeu fort pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer qui se doit d'être garante de l'attractivité de son territoire et du bien-vivre de ses habitants. De manière opérationnelle, elle intervient dans différents domaines : lutte contre l'habitat indigne, amélioration du parc privé ancien, accès à un logement pour tous, recherche d'une plus grande mixité sociale, accompagnement des parcours résidentiels des ménages, adaptation à la perte d'autonomie, économie d'énergies, ...

La CAPSO a sollicité la délégation des aides à la pierre (Type 3) de l'Etat au 1er janvier 2025. La collectivité apporte depuis longtemps, à travers son Programme Local de l'Habitat, des aides propres au complément de l'Etat. Afin d'instruire les aides à la pierre déléguées par l'Etat ainsi que les subventions sur fonds propres de la CAPSO, la Direction de l'Habitat crée une cellule d'instructeur, afin de répondre aux nouvelles missions qui lui sont demandées. Afin d'instruire les aides à la pierre déléguées par l'Etat ainsi que les subventions sur fonds propres de la CAPSO, la Direction de l'Habitat crée une cellule d'instructeur, afin de répondre aux nouvelles missions qui lui sont demandées. Afin d'instruire les aides à la pierre déléguées par l'Etat ainsi que les subventions sur fonds propres de la CAPSO, la Direction de l'Habitat crée une cellule d'instructeurs afin de répondre aux nouvelles missions qui lui sont demandées.

Vos missions :

→ Instruction des dossiers de logements sociaux (aides à la pierre hors ANRU)

- Etre l'interlocuteur des bailleurs sociaux pour le montage de leurs dossiers et leur suivi

- Instruire les demandes de financement de logements sociaux (PLUS, PLAI, PLS, PSLA) aides à la pierre hors ANRU :
 - Demandes de subvention (contrôler la validité des pièces, l'équilibre de l'opération, calcul de la subvention et du loyer maximal, édition de la fiche analytique et technique, du rapport de présentation, de la décision d'agrément)
 - Les paiements (vérification des pièces justificatives, établissement de l'attestation de service fait et du certificat de paiement, calcul du solde)
 - Gestion de la vie administrative du dossier (décision de prorogation, annulation, clôture...)
- Instruire les conventions APL : préparation, rédaction, avenant, signature, publication aux hypothèques (à confirmer)
- Saisir des opérations engagées et suivi des paiements (via l'application dématérialisée mise à disposition par l'Etat)
- Établir et mettre à jour des tableaux de bord de suivi des conventions
- Assurer une veille juridique et conseils auprès des bailleurs

→ **Participation au suivi de la mise en œuvre du plan d'information des demandeurs de logement social**

- Appuyer la chargée de mission « politique sociale de l'habitat » (cadre A) sur les missions du service :
 - Dans l'organisation des réunions et des temps d'échanges avec les acteurs locaux de l'habitat
 - Dans la mise en place et l'animation de formations à destination des services d'accueil et des guichets d'enregistrement de la demande de logement social
 - En cas d'absence : participation aux réunions concernant le service (CAL, commissions expulsions etc....)
- Participer, en renfort de l'accueil de la Maison de l'Habitat, à l'enregistrement de la demande sociale
- Assister à la chargée de mission « politique sociale de l'habitat » pour l'organisation de réunions et à l'animation de la Conférence Intercommunale du Logement
- Alimenter l'observatoire des ventes/constructions/réhabilitation des logements sociaux financés (tableau de bord)

→ **Appui à la gestion administrative de la Direction de l'Habitat dédiée à la délégation à la pierre**

Profil attendu :

Vous êtes une personne rigoureuse, méthodique et organisé(e). Vous :

- ➔ Connaissez l'environnement du logement locatif social, urbanisme
- ➔ Disposez de connaissances techniques dans le domaine de la construction
- ➔ Connaissez les collectivités publiques et leurs procédures administratives, financières et/ou réglementaires
- ➔ Avez une appétence pour le domaine juridique
- ➔ Etes en capacité d'apprécier la qualité des projets

Ce que nous vous offrons :

- Régime indemnitaire, équivalent 13ème mois (versé en deux fois) et prime annuelle liée à l'assiduité
- Protocole temps de travail proposant différents cycles de travail avec JRTT, possibilité de travailler sur 4 à 5 jours, système de plages fixes et variables
- Poste éligible au télétravail
- Participation financière au contrat collectif de prévoyance
- Participation en cas de mutuelle labellisée
- Titres restaurant (valeur faciale de 8 euros avec 60% pris en charge par la Collectivité)
- Comité National d'Action Sociale
- Amicale du personnel

Contacts et renseignements complémentaires :

Poste basé à la Maison de l'Habitat : Place Victor Hugo à Saint-Omer

Formations en continu à prévoir (application dématérialisée mise à disposition par l'Etat, CRM, etc)

Besoin d'informations sur le poste :

Vincent WALZAK, Directeur du service habitat – v.walzak@ca-pso.fr

Besoin d'informations sur votre candidature :

Pauline VINCENT, Assistante RH – p.vincent@ca-pso.fr

Pour candidater

Adressez votre CV et lettre de motivation à M. Le Président **avant le 31 Août 2024**

Par mail : offredemploi@ca-pso.fr

Ou par courrier postal à : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – Direction des Ressources Humaines - 2 rue Albert Camus – 62219 LONGUENESSE